



Un foyer d'accueil pour clochards vient d'ouvrir ses portes

Naufrage . . .

Il y a environ deux millénaires, une jeune femme enceinte et son fiancé étaient obligés d'entreprendre un long et pénible déplacement pour suffire aux exigences de l'Administration. Arrivés au bout de leur voyage, ils ne trouvèrent pas de logis et durent se contenter d'un abri de fortune où la femme accoucha d'un petit garçon. L'histoire ainsi que sa suite sont connues: une autre lubie de l'Administration força le couple et le bébé de faire un énorme détour avant de pouvoir enfin rentrer.

L'événement est fêté tous les ans, mais on oublie le plus souvent les circonstances sociales et économiques qui l'entourent: des gens sans abris et pourchassés, ballotés au gré des vents administratifs. Or, chaque jour, avec des variantes, cet événement se répète dans notre pays, sans que nous nous en rendions compte. Chaque jour, un ou plusieurs concitoyens se retrouvent sans logement, deviennent des SANS-LOGIS.

De plus en plus résignés au fur et à mesure que cet état se prolonge, ils essaient de supporter tant bien que mal -plutôt mal- leur situation peu enviable. Honteux au début, soucieux de dissimuler leur misère, ils en arrivent à manquer de force pour la cacher.

Leur foyer, ce sont alors les places, les parcs publics, où le tout-venant les dévisage, souvent avec mépris. L'image que nous nous sommes déjà faite d'eux ressemble à un jugement sans appel: un homme, une femme, dans un accoutrement bizarre, sale, trop paresseux pour travailler, mais assez malin pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat d'une de ces bouteilles de bibine couleur sang de boeuf. Bref, des parasites, des profiteurs éhontés qui vivent à nos frais et se permettent en outre de gâcher le panorama idyllique de la cité.

Les termes dont on les affuble véhiculent, en-deça des relents nostalgiques à l'idée de l'"heureux" clodo-du-Paris-baguette-fromage-gros-rouge, le mépris. Qu'avons-nous vu? Rien! ... sauf la minuscule partie émergée de l'iceberg, à savoir les quelques-uns qui (se) traînent d'endroit public en endroit public, parce qu'ils n'ont ni demeure, ni but. Que savons-nous d'eux? Tout, c'est-à-dire rien, mis à part une généralisation parce-qu'on-a-vu-une-fois-quelqu'un-comme-ça.

Pourtant, il serait aisé de se forger une autre image qui, à son tour, entraînerait une autre compréhension. Il suffirait pour ce faire de penser quelques instants à l'état de ces citoyens, rendu parfaitement clair par les termes "SANS-LOGIS", ou "OBDACH-LOS" ou "SANS-ABRI". De s'imaginer personnellement dans pareille situation! Sans travail, sans revenu, SANS LOGEMENT, SANS ABRI! (A l'heure où j'écris, le thermomètre indique -10°C ...)

C'est une suite sans fin, lorsqu'on fait le détail

de ce que signifie être sans abri: car sans logement, point de lit, ni de lavabo, ni d'armoire, ni table, ni chaise ...

Où peut dormir le sans-logis? Où se laver? Où faire sa lessive? Où se reposer après des kilomètres de va-et-vient sans but? Comment se présenter chez un employeur quand on ne possède rien pour nettoyer ses vêtements qu'il faut porter nuit et jour? Comment d'ailleurs trouver la force de travailler après des semaines, des mois ou plus sans sommeil ou tout au plus un sommeil hachuré ?

À elles seules et sans prétention d'être exhaustives, ces quelques questions soulignent un état de pauvreté aiguë réclamant qu'on y remédie sans tarder, serait-ce avant même de se pencher sur les autres questions -importantes- touchant aux origines et raisons du phénomène.

À cet égard, on ne peut que saluer les déclarations suivantes, retenues par le "First European Seminar on Poverty and Homelessness" (Cork: Irlande, 13 -15.9.85) dans son document final:

- Point III: "(...) Nous sommes d'accord pour dire, que le logement est un droit fondamental de l'homme, (...)"et plus loin au point IV:
- "L'objectif le plus important d'une politique du logement de la Communauté Européenne doit être le droit d'avoir un toit (abri). De nos jours, il était et il existe encore un besoin pressant d'établir un droit à l'abri avec des normes minimales, sans limite temporaire et à une échelle humaine. Un tel droit doit pouvoir être revendiqué et imposé par la loi."

En avançant dans la réflexion, nous aboutirons aux inévitables questions: Combien sont-ils? Qui sont-ils?

Dans notre pays, on ne dispose pas de statistiques exactes. Quant aux estimations, elles varient entre 300 et 500 personnes. Des femmes, des hommes, des jeunes, des adultes dans la fleur de l'âge, voire des septuagénaires.

À titre d'exemple et pour des raisons de place, je me limiterai à la frange médiane, les adultes de 30-55 ans.

Souvent ils ont eu une situation, ont travaillé pendant de longues années, ont contracté mariage, élevé des enfants. Ils étaient manoeuvre ou chef d'entreprise, garçon ou restaurateur, infirmier ou fonctionnaire, ouvrier d'usine ou artisan ... Ils ont payé des impôts, des cotisations sociales, syndicales, ... Bref, c'était Madame-tout-le-monde. C'était l'homme-de-la-rue, consommateur comme vous et moi.

Comment est-ce possible que maintenant il "n'est plus que" l'homme-DANS-la rue? Les raisons sont multiples, peuvent être d'ordre affectif, relever de déficits capacitaires, de carences scolaires et/ou professionnelles, mais également de l'évolution économique et sociale.

Par la tempête qui secoue le bateau économique, ses capitaines ne cessent de crier: "En avant toute!" - Gare à celui qui dans les eaux calmes possédait juste la force pour s'accrocher. Et tant pis pour celui qui est projeté par-dessus bord!

La résistance physique varie d'une personne à l'autre. Il en va de même pour le seuil de tolérance, selon les circonstances. Un "rien" (en apparence) peut parfois amener le naufrage subit d'un être humain. Il se trouve tout à coup dépassé, n'a plus la force de faire face aux nombreuses sollicitations de la vie, ni au rythme effréné qu'il se sent imposé. L'élément déclencheur peut être une déception amoureuse, une séparation, un licenciement, les conséquences parfois fâcheuses d'une affaire d'héritage,... Tout semble s'écrouler, l'inattendue modification des données, des habitudes, des repères laisse paraître le nouveau, l'inconnu comme un déferlement de vagues dans lesquelles l'homme risque de sombrer.

De nombreux sans-abris qu'il m'a été donné de rencontrer, ont vécu un, voire plusieurs échecs affectifs. Pour peu qu'il y eût quelque prédisposition latente à l'inadaptation, cet échec ne fait que la renforcer. Mais il y a bien d'autres raisons, comme p.ex. les maladies et y incluses les différentes toxicomanies (alcoolisme, pharmacophilie, drogues), la détention, l'internement, le chômage,...

Une fois dans la rue, sans abri, démuné de tout, c'est la solitude, le désespoir. Quelques jours (de 24 heures) d'une "vie" dehors -on ne la conçoit même pas pour un chien- peuvent déjà briser toute résistance physique. Que dire d'une situation prolongée pendant des mois, des années?

Ce que j'ai vu en peu de temps, dépasse l'entendement: affections dermatologiques, plaies non soignées (ou avec du ... papier W.C.), doigts de pied gelés, broncho-pneumonies, ... et puis la fatigue, l'énorme fatigue.

On ne saurait mieux dire qu'avec Paul GERONO, franciscain vivant depuis plus de deux ans avec les sans-abris de Bruxelles: "Quand les ressorts du corps se sont amortis, ceux de l'esprit et de la volonté cèdent à leur tour." (1)

De là à l'alcool, ce Valium du pauvre, il n'y a qu'un demi-pas à franchir. - Le rejet complet est parfait.

Notons encore au passage (et bien trop schématiquement) la dépersonnalisation du sans-logis, qui ne peut plus prétendre à l'établissement de papiers d'identité: pas de logement, donc pas de domicile, et par conséquent pas de papiers d'identité. Le soi-disant "Strummert" n'a plus d'identité, est devenu en quelque sorte un non-existant, une non-personne.

En outre, il est dans l'incapacité de prouver qu'il a "un domicile de secours", condition nécessaire pour pouvoir éventuellement bénéficier d'une aide sociale. Mais, laissons cela, sinon nous plongeons tout droit dans une loi du siècle passée (27.5.1897), alors que le droit de vote universel n'existait pas encore.

Une nouvelle loi prévoyant un DROIT à un revenu minimum garanti, portera peut-être remède aux vieux textes désuets et inadaptes.

D'autres efforts sont réalisés: ainsi, un foyer de nuit pour personnes sans abri a été aménagé par la

Caritas, en collaboration avec le Ministère de la Famille. Depuis le 23.11.1985, il peut accueillir 34 hommes et 8 femmes. Il est trop tôt pour faire un bilan. Néanmoins, on peut déjà dire qu'il s'agit seulement d'une première étape. Le foyer de nuit "Ulysse" tâche non seulement de répondre aux besoins primaires, mais favorise ensuite une lente réadaptation.

Plusieurs personnes ont pu trouver du travail au taux du salaire minimum. Les loyers étant ce qu'ils sont à Luxembourg, c'est-à-dire éhontés, scandaleux, ces anciens naufragés rencontrent beaucoup de difficultés pour louer un petit appartement ou même une chambre et ne peuvent libérer les lits qu'ils occupent actuellement dans le foyer. Conséquence, les responsables doivent refuser plusieurs fois par semaine des personnes sans abris. Or leur nombre croît.

Dans un article, le père Gerono, écrit: "Oui, je crois vraiment que les très pauvres sont la pierre d'achoppement qui mesure la valeur humaine d'une société."

Une autre attitude, plus positive, de chaque citoyen à l'égard des personnes sans-logis conditionne la réussite des efforts de l'Etat et des Oeuvres. U.SCH.

(1) GERONO Paul, franciscain; "Un vagabond vous écrit...", Carte blanche in: Le Soir, 9.5.85.

